

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2026

Convocation en date du 21 mai 2026,

Nombre de délégués en exercice : 42

Sous la présidence de Bernard PERRET

N° D2026021

Objet : Election des Vice-
Présidents du Syndicat

Secrétaire de séance : Mme Valérie BERGER

Nombre de membres	
En exercice	Votants
42	42

Présents :

GBA : Jean Pierre ARRAGON – Christelle BERARDAN - Bernard BIENVENU – Jean Luc EMIN – Isabelle FLAMAND - Jonathan GINDRE – Patrick LEVET – MONTEIRO Rita – Andy NKUNDIKIJE – Thierry PALLEGOIX - Bernard PERRET – Christine PIOTTE - Benjamin RAQUIN - Jean Luc ROUX
CCPA : Eric BEAUFORT – Béatrice DALMAZ – Serge MERLE – Laurent REYMONT BABOLAT - Fabien THOMAZET – Frédéric TOZEL

CCD : Caroline BASTOUL – Jean Paul COURRIER - Isabelle DUBOIS – Patrick MATHIAS - Christophe MONIER –
CCMP : Georges BAULMONT – Valérie BERGER - Claude CHARTON

3 CM : Philippe BELAIR – Jean Christophe DETRE – Franck GENILLON

CCBS : Eric DIOCHON - Philippe PLENARD

CCRAPC : Vincent BOURDEAUDUCQ – Christophe FOURNIER

CCV : Claude JACQUET

HBA : Laurent COMTET

Excusés remplacés par le suppléant :

GBA : Jean Marc THEVENET remplacé par Patrick CHANEL

CCPA : Vincent MANCUSO remplacé par Elodie WIMMER – Jean Marc RIGAUD remplacé par Jérôme GANDON

CCBS : Dominique SAVOT remplacé par Huguette PANCHOT

Excusés ayant donnés procuration :

CCPA : Jean Louis GUYADER pouvoir à Frédéric TOSEL

Vu l'article L. 2122-7 du CGCT, les Vice-présidents sont élus au scrutin majoritaire absolu. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le plus âgé est déclaré élu.

Vu la délibération D2026020 en date du 27 mai 2026, le Comité Syndical a fixé à 10 le nombre de Vice-présidents,

Considérant la délibération D2026015 en date du 10 février 2026 autorisant l'utilisation d'un dispositif de vote électronique,

Election du 1^{er} Vice-président :

Le Président propose la candidature de M. Andy NKUNDIKIJE puis invite au 1^{er} tour de scrutin

Est candidat :

- M. Andy NKUNDIKIJE

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	42
Nombre de votes blancs	0
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	41
Majorité absolue	21

Ont obtenu :

- M. Jean Pierre ARRAGON : 2 voix
- M. Andy NKUNDIKIJE : 39 voix

Le Comité syndical, après avoir procédé aux opérations de vote,
PROCLAME M. Andy NKUNDIKIJE, 1^{er} Vice-président d'ORGANOM.

Election du 2^{ème} Vice-président :

Le Président propose la candidature de M. Serge MERLE puis invite au 1^{er} tour de scrutin.

Est candidat :

- M. Serge MERLE

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	42
Nombre de votes blancs	2
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

Ont obtenu :

- Mme Caroline BASTOUL : 1 voix
- M. Serge MERLE : 38 voix

Le Comité syndical, après avoir procédé aux opérations de vote,
PROCLAME M. Serge MERLE, 2^{ème} Vice-président d'ORGANOM.

Election du 3^{ème} Vice-président :

Le Président propose la candidature de M. Christophe MONIER puis invite au 1^{er} tour de scrutin.

Est candidat :

- M. Christophe MONIER

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	42
Nombre de votes blancs	4
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	37
Majorité absolue	19

A obtenu :

- M. Christophe MONIER : 37 voix

Le Comité syndical, après avoir procédé aux opérations de vote,
PROCLAME M. Christophe MONIER, 3ème Vice-président d'ORGANOM.

Election du 4ème Vice-président :

Le Président propose la candidature de M. Philippe PLENARD puis invite au 1^{er} tour de scrutin.

Est candidat :

- M. Philippe PLENARD

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	42
Nombre de votes blancs	0
Nombre d'abstentions	2
Nombre de suffrages exprimés	40
Majorité absolue	21

Ont obtenu :

- Mme Christine PIOTTE : 1 voix
- M. Philippe PLENARD : 39 voix

Le Comité syndical, après avoir procédé aux opérations de vote,
PROCLAME M. Philippe PLENARD, 4ème Vice-président d'ORGANOM.

Election du 5ème Vice-président :

Le Président propose la candidature de M. Franck GENILLON puis invite au 1^{er} tour de scrutin.

Est candidat :

- M. Franck GENILLON

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	42
Nombre de votes blancs	3
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	38
Majorité absolue	20

A obtenu :

- M. Franck GENILLON : 38 voix

Le Comité syndical, après avoir procédé aux opérations de vote,
PROCLAME M. Franck GENILLON, 5ème Vice-président d'ORGANOM.

Election du 6ème Vice-président :

Le Président propose la candidature de M. Georges BAULMONT puis invite au 1^{er} tour de scrutin.

Est candidat :

- M. Georges BAULMONT

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	42
Nombre de votes blancs	1
Nombre d'abstentions	2
Nombre de suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

Ont obtenu :

- M. Georges BAULMONT : 37 voix
- Mme Valérie BERGER : 1 voix
- Mme Isabelle DUBOIS : 1 voix

Le Comité syndical, après avoir procédé aux opérations de vote,
PROCLAME M. Georges BAULMONT, 6ème Vice-président d'ORGANOM.

Election du 7ème Vice-président :

Le Président propose la candidature de M. Christophe FOURNIER puis invite au 1^{er} tour de scrutin.

Est candidat :

- M. Christophe FOURNIER

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	42
Nombre de votes blancs	1
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	40
Majorité absolue	21

A obtenu :

- M. Christophe FOURNIER : 40 voix

Le Comité syndical, après avoir procédé aux opérations de vote,
PROCLAME M. Christophe FOURNIER, 7ème Vice-président d'ORGANOM.

Election du 8ème Vice-président :

Le Président propose la candidature de M. Claude JACQUET puis invite au 1^{er} tour de scrutin.

Est candidat :

- M. Claude JACQUET

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	42
Nombre de votes blancs	3
Nombre d'abstentions	2
Nombre de suffrages exprimés	37
Majorité absolue	19

Ont obtenu :

- Mme Béatrice DALMAZ : 1 voix
- M. Claude JACQUET : 35 voix
- M. Benjamin RAQUIN : 1 voix

Le Comité syndical, après avoir procédé aux opérations de vote,
PROCLAME M Claude JACQUET, 8ème Vice-président d'ORGANOM.

Election du 9ème Vice-président :

Le Président propose la candidature de M. Patrick LEVET puis invite au 1^{er} tour de scrutin.

Est candidat :

- M. Patrick LEVET

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	42
Nombre de votes blancs	1
Nombre d'abstentions	3
Nombre de suffrages exprimés	38
Majorité absolue	20

Ont obtenu :

- M. Jean Pierre ARRAGON : 1 voix
- M. Patrick LEVET : 37 voix

Le Comité syndical, après avoir procédé aux opérations de vote,
PROCLAME M. Patrick LEVET, 9ème Vice-président d'ORGANOM.

Election du 10ème Vice-président :

Le Président propose la candidature de M. Vincent MANCUSO puis invite au 1^{er} tour de scrutin.

Est candidat :

- M. Vincent MANCUSO

Premier tour de scrutin :

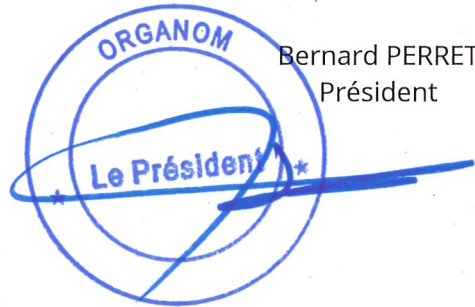
Nombre de votants	42
Nombre de votes blancs	4
Nombre d'abstentions	3
Nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	18

Ont obtenu :

- M. Philippe BELAIR : 1 voix
- M. Vincent BOURDEAUDUCK : 1 voix
- Mme Isabelle FLAMAND : 2 voix
- M. Vincent MANCUSO : 31 voix

Le Comité syndical, après avoir procédé aux opérations de vote,
PROCLAME M. Vincent MANCUSO, 10ème Vice-président d'ORGANOM.

Fait à Tossiat, les an, mois et jour susdits.



ORGANOM
Bernard PERRET
Président
Le Président

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication devant le tribunal administratif de Lyon. La saisine peut se faire par courrier, ou par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant Monsieur le Président, suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse du Syndicat, soit deux mois après l'introduction d'un recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai.